

PHILIPPINES

La reprise programmée des exécutions début 1999 marque une régression sur le plan des droits humains

Index AI : A5/16/98

Le gouvernement des Philippines se prépare à accomplir un de ses premiers actes officiels de l'année 1999 : la mise à mort d'un être humain. Quelques jours seulement après que le pape Jean-Paul II eut lancé un appel spécial en faveur de l'abolition de la peine capitale dans le monde entier, Leo Echegaray est sur le point de devenir la première personne exécutée dans ce pays depuis 1976.

« Le commencement d'une nouvelle année devrait être un moment d'espoir et de réconciliation, a souligné Amnesty International. Au lieu de quoi, les autorités philippines entendent marquer le début de 1999 en commettant une violation des droits humains froidement préméditée. Ce faisant, elles contribueront à entretenir le cycle même de la violence auquel elles espèrent mettre fin. » Leo Echegaray, ancien peintre en bâtiment de trente-huit ans, a été condamné à mort pour le viol de sa belle-fille alors âgée de dix ans ; il figure au nombre des 820 personnes, au moins, condamnées à la peine capitale depuis que ce châtiment a été rétabli aux Philippines pour les crimes odieux en 1994.

« La reprise des exécutions après vingt-deux ans d'interruption constitue un revirement tragique pour les droits humains aux Philippines, et va à l'encontre de la tendance qui prévaut en faveur de l'abolition de cette pratique cruelle et dépassée, poursuit Amnesty International. Plus de la moitié des pays du monde ont tourné le dos à ce châtiment, comprenant finalement qu'il ne contribue en aucune manière à résoudre le problème de la criminalité violente. »

Dans les pays qui ont aboli la peine capitale, il existe parfois de fortes pressions en faveur de son rétablissement. Amnesty International est consciente de l'extrême gravité des crimes dont nombre des personnes condamnées à mort aux Philippines ont été reconnues coupables, et elle partage pleinement la douleur des victimes de crimes violents. Toutefois, il n'existe aucun élément fiable prouvant que la peine capitale ait un effet plus dissuasif que les autres châtiments en matière de criminalité.

Les évêques de l'Église catholique philippine, le Vatican et l'Union européenne (UE) ont appelé le président Joseph Estrada à faire preuve de clémence, tandis que le Sénat philippin a adopté une résolution l'exhortant à instaurer un moratoire sur les exécutions. Néanmoins, les réactions d'indignation nationales et internationales n'ont pu amener le chef de l'État à reconsidérer sa décision de ne pas commuer la peine de Leo Echegaray.

« Le président Estrada a déclaré que l'exécution de cet homme "servirait de leçon". Or, la seule leçon qu'enseignera la mise à mort de Leo Echegaray, lundi prochain, c'est que tuer est une réponse adéquate au crime – ce qui ne fera qu'enraciner profondément dans la société philippine une véritable culture de la violence », a déploré Amnesty International.

Une délégation d'Amnesty International se trouvera à Manille à compter du 1^{er} janvier 1999. Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter Tim Parritt au 63 (0) 912 380 1815.